

## CMT - SSE

|   |  |
|---|--|
| <b>Pays :</b>   | Maroc                                      |
| <b>Identification du projet :</b>   | 48381                                      |
| <b>Secteur d'activité :</b>   | Ressources naturelles                      |
| <b>Public/Privé :</b>   | Secteur privé                              |
| <b>Catégorie environnementale :</b>   | B  |
| <b>Date prévue de présentation devant le Conseil d'administration :</b>           | 16 novembre 2016                           |
| <b>Statut :</b>   | Concept déjà validé, examen final en cours |
| <b>Date de publication du document de synthèse du Projet en langue anglaise :</b> | 3 octobre 2016                             |

### Description du Projet

La BERD envisage l'octroi d'un prêt long terme d'un montant de 28 millions d'euros à la Compagnie minière de Touissit (« CMT »), entreprise cotée à la bourse de Casablanca, pour financer ses opérations minières dans le site de Tighza, situé dans le nord-est du Maroc.

### Objectifs du Projet

Le Projet soutient un plan de modernisation de la mine incluant une mise à niveau des procédures et de l'infrastructure, dont le creusement d'un nouveau puit dans la veine principale de la mine de Tighza ainsi que des améliorations importantes dans la gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE). Ce projet, une fois achevé, permettra d'améliorer considérablement l'infrastructure de l'exploitation minière souterraine, les conditions de travail et la productivité.

### L'impact de la transition

Le Projet devrait avoir un impact de transition positif compte tenu des éléments suivants de son approche :

- (i) Soutien du développement du secteur privé de l'industrie minière marocaine ;

- (ii) Démonstration d'une mise en œuvre réussie des meilleures pratiques internationales en matière de SSE, en adéquation avec les normes ISO 14001 et OHSAS 18001 ;
- (iii) Promotion de la mise à niveau de l'infrastructure destinée à améliorer les capacités de production de l'entreprise et les conditions de travail du personnel ;
- (iv) Instauration d'un dialogue sur les politiques à appliquer.

## **Le Client**

COMPAGNIE MINIÈRE DE TOUISSIT S.A.

## **Financement de la BERD**

28 millions d'euros

## **Coût total du Projet**

34 millions d'euros

## **Synthèse environnementale et sociale**

Catégorie B (Politique environnementale et sociale 2014). Le Projet concerne le creusement du puit permettant l'accès à la mine de Tighza, afin de faire face aux contraintes d'accès physique et améliorer la ventilation, et par conséquent les conditions de travail, ainsi que la gestion de la sécurité et de la santé au travail (SST) dans ce gisement souterrain. Des vérifications préalables liées à l'obligation de diligence ont été effectuées par un consultant environnemental et social indépendant qui était accompagné par le personnel de la Banque lors d'une visite des installations opérationnelles du site au Maroc. Les vérifications préalables des travaux ont aussi comporté un examen de la documentation SSE disponible et des entretiens avec des membres de la direction et du personnel opérationnel du site principal.

Dans le cadre de l'évaluation, les trois sites d'extraction exploités par la CMT ont été examinés, à savoir : Signal, Sidi Ahmed et Ighrem Aousser. Lors de la visite, l'attention a également porté sur l'ancienne usine de traitement de minerai qui n'est plus utilisée ; l'usine de traitement en service ; les vieux bassins de stockage de résidus qui ont été entièrement remblayés et recouverts de végétation ; le bassin de stockage actuellement en service ; divers ateliers ; des laboratoires ; et d'autres installations auxiliaires.

Il est ressorti des résultats de l'évaluation que les opérations en cours sont en conformité avec la législation marocaine en vigueur et que des améliorations majeures ont été apportées durant ces cinq dernières années. La direction a témoigné de sa volonté d'optimiser la performance SSE de la mine, notamment en

instaurant un audit indépendant permettant une analyse comparative par rapport aux normes internationales (sur une base triennale). Les résultats de ces évaluations externes sont utilisés par la Compagnie pour concevoir des systèmes de gestion des risques SSE et renforcer les ressources actuelles dans ce domaine, en conformité avec les normes internationales (travail en cours de réalisation).

L'évaluation a également mis en évidence les domaines où des améliorations des capacités et des procédures sont nécessaires pour rendre les opérations conformes aux exigences de la Banque. En particulier, les questions relatives à la sécurité et à la santé au travail nécessitent une attention supplémentaire pour que les statistiques concernant ces aspects s'inscrivent durablement en baisse pour tendre vers un nombre d'accidents du travail réduit à zéro. Ces mesures d'atténuation relatives aux domaines identifiés, qui sont résumées ci-dessous, ont été intégrées dans un projet de Plan d'action environnemental et social (PAES) actuellement en cours de négociation avec le client.

Le PAES prévoit, entre autres, les actions suivantes :

- Développer les capacités internes de gestion SSE en embauchant un responsable expérimenté chargé de rendre compte directement au directeur de la mine ;
- Achever les évaluations SSE relatives au creusement du puit selon les exigences de la législation marocaine ;
- Documenter les systèmes de gestion SSE qui sont actuellement mis en place à la mine et les compléter par des procédures et des plans de gestion en conformité avec les meilleures pratiques internationales ;
- Élaborer un plan de gestion des prestataires externes afin de s'assurer que les travaux réalisés par des tiers sont exécutés selon les normes requises par la Compagnie et la Banque ;
- Mettre en place un programme de suivi environnemental et de sécurité et de santé au travail (STT) en conformité avec les meilleures pratiques internationales ;
- Élaborer un programme de contrôle des eaux d'exhaure afin d'évaluer les apports vers les milieux récepteurs locaux d'eaux de surface et intégrer ce programme dans les plans de gestion des eaux d'exhaure et de gestion de la participation des communautés locales ;
- Réaliser une évaluation des risques STT à l'échelle du site, au regard des normes internationales, en vue de remédier aux problèmes recensés lors des vérifications effectuées au titre de l'obligation de diligence, y compris concernant la sécurité des appareils de levage, la sécurité des machines, la sécurité électrique, les équipements de protection individuelle (EPI) et les conditions sur le lieu de travail ;
- Examiner la sécurité des structures souterraines de la mine ;
- Concevoir un plan de gestion du trafic pour minimiser les risques pour le personnel et le public ;
- Élaborer un plan de participation des parties prenantes en conformité avec les meilleures pratiques internationales.

Le PAES doit faire l'objet du plein accord de la Compagnie avant d'être soumis pour examen au Conseil d'administration de la BERD et le document de synthèse du Projet est susceptible d'être modifié pour refléter cet accord.

Le Projet fera l'objet d'un suivi sous forme de visites régulières réalisées par des membres du personnel de la Banque et des consultants externes, ainsi que d'examen des rapports environnementaux et sociaux annuels préparés par le client.

## Coopération technique

Aucune.

## Contact au sein de l'entreprise

Mohamed Lazaar

[cmt@miniere-touissit.com](mailto:cmt@miniere-touissit.com)

(+212) 5 22 78 68 61

(+212) 5 22 78 68 71

[www.miniere-touissit.com](http://www.miniere-touissit.com)

Immeuble SIGMA, 5ème étage. Lotissement ALAFAK, lot N° 449-450. La Colline, Sidi Maarouf, Casablanca

## Opportunités commerciales

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, contacter la société cliente.

Pour les projets du secteur public, consulter [Passation de marchés](#) sur le site de la BERD

Tél. : +44 20 7338 6794

Courriel : [procurement@ebrd.com](mailto:procurement@ebrd.com)

## Questions d'ordre général

Pour les questions concernant tout projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél. : +44 20 7338 7168

Courriel : [projectenquiries@ebrd.com](mailto:projectenquiries@ebrd.com)

## Politique d'information du public (PIP)

La PIP définit la manière dont la BERD diffuse l'information et consulte ses partenaires pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, orientations et opérations.

[Texte de la PIP](#)

## Mécanisme de recours sur les projets (MRP)

La BERD a créé le Mécanisme de recours sur les projets (MRP) afin de permettre un traitement indépendant des recours formulés par un ou plusieurs individus ou par une ou plusieurs organisations au sujet de projets financés par la Banque qui auraient causé, ou seraient susceptibles de causer, un tort.

## Mécanisme de recours sur les projets

Tout recours dans le cadre du MRP doit être déposé dans les délais prescrits par le [Règlement du mécanisme de recours sur les projets](#). Vous pouvez contacter l'Agent du MRP (à l'adresse [pcm@ebrd.com](mailto:pcm@ebrd.com)) qui vous apportera son aide si vous avez une incertitude quant à l'éligibilité de votre recours.